
La forêt Mau au Kenya : déforestation et tutelle d'une zone protégée

Stefania Albertazzi*¹

¹Università degli Studi di Padova, Cà Foscari di Venezia e Verona – Italie

Résumé

La proposition ici faite envisage d'étudier en profondeur les effets territoriaux et sociaux des modalités de gestion de la forêt Mau au Kenya, située dans une zone protégée créée dans les années 1950 par le gouvernement britannique. Il sera question d'étudier l'évolution de ces modalités en elles-mêmes.

La forêt Mau (300 000 hectares) est un complexe forestier montagnard tropical et une zone protégée de grande importance – tant au niveau environnemental, économique ou social – pour le Kenya et l'Afrique orientale. Depuis l'époque coloniale, la forêt a été objet de processus de déforestation, qui se sont intensifiés à partir des années 1970. De ce fait, plus d'un quart de la superficie originale a été perdu par cette déforestation.

A partir des années 2000 le Kenya s'est construit comme promoteur de politiques plus attentives aux questions d'environnement, les reconnaissant comme la pierre angulaire d'un futur développement inclusif et durable (Nous pouvons entre autre citer ici la Constitution de 2010). Au même moment, les intérêts de la communauté internationale ont augmenté. De la même manière, on constate une intensification des coopérations au développement, et des ressources à disposition pour des projets de cogestion Etat-communautés et de conservation.

En une soixantaine d'années, le territoire de la forêt a été profondément changé: d'abord terre ancestrale de la minorité indigène des Ogiek, puis zone protégée, il a ensuite été question de l'éloignement et l'expropriation des terres des Ogiek. Il est enfin devenu une cogestion de la zone protégée avec les indigènes. Actuellement, certains projets de conservation – la création d'une zone tampon et la construction d'une ligne électrique pour rendre nette la séparation entre la zone protégée et la zone d'habitat – redessinent les caractéristiques de la zone, et le rapport entre les communautés voisines et la forêt en elle-même.

Pendant la conférence, il sera question de réfléchir sur les forces locales et nationales porteuses de changements. La réflexion se portera également sur le panorama des acteurs qui, de plus loin, dessinent les territoires et le rapport entre les communautés et ce qui était leurs terres ancestrales.

Mots-Clés: zone protégée, conflits environnementaux, coopération internationales, Ogiek, Kenya

*Intervenant